

**BIOLOGIE-
ÉCOLOGIE**
Contrôle continu

A compter de la session 2022



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDIR NATURE

Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme : BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

Enseignement de spécialité Biologie- Écologie

Évaluer dans le cadre du contrôle continu

Dans le cadre de la filière générale et du cycle terminal, les enseignants de biologie-écologie peuvent être amenés à prendre en responsabilité l'enseignement scientifique en classes de Première et de Terminale en plus de l'enseignement de spécialité « biologie-écologie ».

De manière générale, les enseignants de biologie-écologie se reporteront au préambule commun à l'ensemble des disciplines et spécialités du guide de l'évaluation paru à la rentrée 2021. Ce préambule donne les éléments partagés pour développer une culture commune de l'évaluation au sein des équipes pédagogiques et pour construire un projet d'équipe.

Concernant l'enseignement scientifique, ils veilleront à prendre connaissance les recommandations qui y figurent (pages 25 à 27).

<https://eduscol.education.fr/2688/nouveau-lycee-general-et-technologique-guide-de-l-evaluation>



Les recommandations pour la biologie-écologie

La prise en compte du contrôle continu en biologie écologie pour l'obtention du baccalauréat, ne concerne que les élèves de première ayant fait le choix de ne pas poursuivre en Terminale, l'enseignement de spécialité en biologie-écologie¹.

La note finale de l'enseignement de spécialité non poursuivi en classe de Terminale, prise en compte pour l'obtention du baccalauréat, représente la moyenne des moyennes trimestrielles ou semestrielles de l'année de première affectée d'un coefficient 8. Seules les notes obtenues aux évaluations qui ont été sélectionnées par le ou les professeurs de biologie-écologie pour faire partie du contrôle continu, sont retenues. Elles ont de ce fait une valeur certificative.

En Biologie-Écologie, l'évaluation des élèves vérifie l'atteinte des objectifs de formation du cycle terminal. Elle vise à mesurer de manière progressive, qualitativement et quantitativement, l'acquisition des savoirs, savoir-faire et savoir-être dans les domaines de l'organisation et du fonctionnement des systèmes vivants, en relation avec les grands enjeux écologiques et biologiques.

En classe de première, début du cycle terminal, les élèves bénéficient d'un enseignement de quatre heures hebdomadaires sur des contenus spécifiques en biologie-écologie alors qu'en classe de seconde ils ont reçu un enseignement en sciences de la vie et de la Terre d'une heure trente hebdomadaire. Du fait de cet écart important, il est nécessaire en début d'année de :

- (1) prendre appui sur des compétences travaillées en seconde,
- (2) porter une attention particulière à la progressivité des apprentissages,
- (3) vérifier la cohérence entre le processus de formation, les apprentissages et les contenus et modalités d'évaluations.

Par ailleurs, certaines compétences cibles du cycle terminal peuvent être anticipées dès la seconde en veillant à en adapter les niveaux de maîtrise aux attendus de son programme. La mise en œuvre en seconde de démarches scientifiques amenant régulièrement les élèves à (1) décrire, expliquer et argumenter, (2) à éprouver des hypothèses et concevoir des démarches, (3) à produire à l'écrit comme à l'oral tout ou partie de leurs raisonnements pour résoudre des questions scientifiques, participe à les préparer aux attendus du cycle terminal.

Pour mémoire, les compétences cibles du cycle terminal telles qu'elles figurent dans l'annexe de l'arrêté du 23 juillet 2019², sont les suivantes :

- pratiquer des démarches scientifiques,
- concevoir, créer, réaliser
- utiliser des outils et mobiliser des méthodes pour s'informer et apprendre
- communiquer
- adopter un comportement éthique et responsable

Tout au long de l'année de première, il importe de diversifier et d'équilibrer les choix des compétences sur lesquelles les élèves sont formés et évalués. Les compétences langagières écrites et orales ainsi que les compétences numériques doivent aussi faire l'objet d'une attention particulière. A la fin de l'année, s'il est attendu des élèves de première qu'ils sachent élaborer des écrits explicatifs et argumentatifs conformes aux attendus du cycle, il ne peut être exigé d'eux le même niveau de maîtrise que celui qui pourrait être le leur en fin de cycle terminal.

¹ Voir <https://www.education.gouv.fr/ajustement-pour-le-baccalaureat-general-et-technologique-compter-de-la-session-2022-324134> (rubrique cadre général)

² Voir le tableau des compétences cibles et des exemples de capacités travaillées dans l'annexe de l'arrêté du 23 juillet 2019 « Programme de l'enseignement de spécialité de biologie-écologie de première et de terminale générale.

L'évaluation est avant tout celle des compétences acquises au cours des apprentissages

La formation par compétences nécessite de s'appuyer sur des situations d'enseignement au sein desquelles les élèves doivent mobiliser de manière autonome, des ressources internes (savoirs et savoir-faire déjà construits) et des ressources externes (corpus documentaires, protocoles, fiches techniques, etc.) pour résoudre tout ou partie d'un problème scientifique.

L'autonomie de raisonnement des élèves peut donc être testée dans différentes situations :

- (1) des situations d'application de notions qui mettent en jeu des contextes proches de contextes déjà étudiés ;
- (2) des situations de transfert où les consignes ouvertes demandent de ne concevoir qu'une partie de la démarche de résolution ;
- (3) des situations de transfert où une consigne ouverte amène à construire la totalité de la démarche de résolution du problème scientifique dans un contexte nouveau.

L'évaluation doit être explicite pour être comprise et favoriser les progrès chez les élèves

Qu'il s'agisse des évaluations formatives ou sommatives, elles doivent indiquer en amont les compétences et/ou capacités évaluées, les critères d'évaluation correspondant et fournir les descripteurs génériques correspondant à chaque niveau de maîtrise³. Dans ce cadre, les grilles critériées sont des outils particulièrement utiles pour informer clairement l'élève sur sa production.

Lors des retours sur les productions, les indicateurs de réussite contextualisés doivent aussi être fournis.

L'annotation des copies ou des retours précis sur les productions orales, les gestes techniques et démarches évalués en situation doivent permettre à l'élève de comprendre le plus finement possible ce qu'il a réussi et ce qu'il doit encore travailler.

Les outils utilisés pour évaluer les productions constituent des éléments personnalisables et donc exploitables pour définir le niveau atteint en fin de période d'évaluation pour chaque élève. Des commentaires par compétence évaluée, doivent informer l'élève et ses responsables légaux sur l'état des acquisitions et sur des axes de progression.

Durant l'année, certaines évaluations peuvent s'appuyer sur les deux types d'exercices proposés dans les sujets de baccalauréat en les adaptant au contexte de la classe de première. Les grilles d'évaluation génériques proposées dans le document d'aide à l'évaluation³ peuvent être mobilisées. Les sujets disponibles sur la BNS peuvent être utilisés à cette fin.

³ Voir par exemple, le document d'aide à l'évaluation publié sur chlorofil (novembre 2020) : https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/02-diplomes/referentiels/secondaire/bac-general/bac-general-da-sujet0-bio-eco.pdf

La prise en compte des différents types d'évaluation dans le contrôle continu.

Exemples d'objectifs d'évaluation	Prise en compte dans le contrôle continu
Positionner les élèves en évaluant leurs prérequis (évaluation diagnostique)	non
Vérifier la mémorisation de connaissances ⁴ (évaluation formative)	non
Vérifier la mobilisation d'une connaissance, la maîtrise d'une technique, d'une procédure, d'un raisonnement dans une situation proche de la situation d'apprentissage. (évaluations formative ou sommative)	possible
Vérifier la capacité à transférer une ou plusieurs compétence(s) à la résolution d'un nouveau problème, ou d'un problème identique dans un nouveau contexte (évaluations formative ou sommative)	oui

Le contrôle continu ne comprend donc pas nécessairement les résultats de l'ensemble des évaluations réalisées mais uniquement ceux des évaluations qui auront été sélectionnées pour en faire partie. Cependant l'ensemble des résultats peut figurer sur les bulletins pour donner à voir le travail de l'élève dans son entièreté.

Le travail personnel de l'élève parce qu'il peut être source d'inéquité, n'a pas vocation à faire partie du contrôle continu même s'il peut être évalué. Les élèves n'ont pas nécessairement le même accès à diverses formes d'aide. Le devoir réalisé à la maison ne doit pas non plus venir compenser des activités qui n'auraient pas pu être réalisées en classe, comme par exemple le fait d'achever un TP ou un TD dont parfois les questions les plus difficiles à résoudre sont positionnées à la fin car cela met potentiellement les élèves en difficultés. Il peut toutefois s'ancrer sur des activités réalisées en classe qui pourraient par exemple faire l'objet d'une formalisation à l'écrit à partir des traces prises en présentiel (synthèse, bilan, explication), ou être l'occasion de reformuler une production déjà évaluée en prenant appui sur les annotations fournies par le professeur sur la copie.

Quelques points de vigilance :

Pour être représentative, la moyenne de contrôle continu doit :

- prendre en compte plusieurs situations d'évaluation et ne peut donc pas être établie à partir d'une seule note ;
- porter sur une diversité de situations telles que par exemple, (1) celles évaluant différentes compétences du programme ou/et (2) celles portant sur des parties de programme différentes ou/et (3) celles mobilisant l'oral, l'écrit, les activités pratiques.

⁴ La mémorisation des connaissances est un élément important de l'apprentissage, elle ne dit cependant rien de la compréhension des savoirs mémorisés et de la capacité d'un élève à les mobiliser judicieusement. A ce titre son évaluation ne peut être considérée comme représentative de la maîtrise d'une compétence.